



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVSECEANCE DOREE

1^{er} traitement obligatoire du 3 au 13 juin

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Présence importante de glomérules dans l'Aude, le Gard et l'Hérault.

OÏDIUM

Progression sur feuilles et inflorescences dans toutes les situations.

BLACK ROT

Présence régulière sauf dans l'Aude



**Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021
relatif à la protection des abeilles et des autres insectes
pollinisateurs et à la préservation des services de
pollinisation lors de l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Pour en savoir plus :

- [Arrêté du 20 novembre 2021 abeilles et autres pollinisateurs](#)
- [Liste des cultures non attractives](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



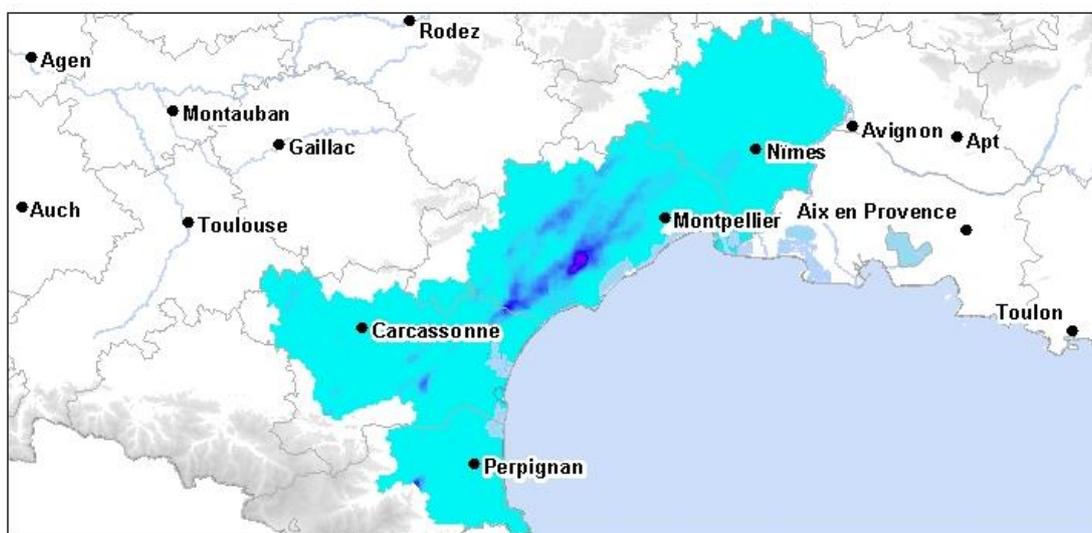
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 16/05/2022 au 22/05/2022 - échelle du min au max (0 à 16,1 mm)
Source IFV

		16-mai	17-mai	18-mai	19-mai	20-mai	21-mai	22-mai
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0,2
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	1,2	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0,1	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0,2	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0,3	0,5	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0	0



4220522:
mini=0.0mm - maxi=16.1mm

Valeur Elevée : 20
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57)
- à « **baies à taille de grain de plomb** » (stade 29 ou BBCH 73) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés vont de « **tout début de la floraison, chute des capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) à « **pleine floraison** » (stade 23 ou I ou BBCH 65).

Le stade « **pleine floraison** » (stade 23 ou I ou BBCH 65) est observé avec environ une semaine d'avance par rapport à 2021.



Stade « pleine floraison »
(stade 23 ou I ou BBCH 65)

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2022/2023, p.49*)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.

- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus*

- **Situation au vignoble**

- × **Vignoble régional**

Des larves (L1 à L3) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées.

Évaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 3 au 13 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront prochainement publiés.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Présence de symptômes sur inflorescences et feuilles juvéniles. Le niveau de pression est en légère augmentation, avec apparition sur les cépages moins sensibles.

- × **Gard**

Cette semaine on observe une légère augmentation de symptômes d'oïdium sur cépages sensibles. Les 1^{ères} inflorescences touchées sont observées. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible à ce jour.

- × **Hérault**

De nouveaux symptômes sont observés dans toutes les situations (parcelles à drapeaux, parcelles sensibles et même parcelles non sensibles).

A ce jour, les symptômes sont essentiellement observés sur feuilles, ils progressent dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

L'évolution de la maladie sur inflorescences ou grappes (6 % des parcelles) est notée notamment sur Carignans et situations sensibles des unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

- × **Pyrénées-Orientales :**

Les drapeaux sont toujours bien visibles au vignoble. Leur fréquence reste importante sur les parcelles à historique drapeaux.

La fréquence des symptômes sur feuilles est forte ainsi que l'intensité d'attaque selon les parcelles sur d'autres cépages Grenaches, Chardonnay, Muscat à Petits Grains... De nombreux symptômes bien sporulants sont observés sur les feuilles de milieu de rameaux encore jeunes.

Des symptômes sur inflorescences sont visibles au vignoble. Leur fréquence reste encore faible mais augmente légèrement.

Evaluation du risque : nous sommes dans la période de forte sensibilité de la vigne, le risque est en augmentation encore cette semaine.

Continuez les observations.



Symptôme d'oïdium sur feuille de Carignan



Symptôme d'oïdium sur inflorescence

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Apparition de nouveaux symptômes de manière très disparate dans le département en fonction des pluies localisées des semaines précédentes. Quelques inflorescences sont contaminées y compris des feuilles néoformées.

- × **Gard**

Depuis la semaine dernière, on observe une légère augmentation des symptômes et du nombre de parcelles présentant des symptômes sur feuilles et sur grappes. Leurs fréquences restent faibles mais sont variables d'un secteur à l'autre, ces différences sont en lien avec les pluies localisées de début mai.

Ces nouvelles taches (primaires et secondaires), souvent sporulées sont issues de l'épisode pluvieux localisé du 8 mai et des fortes humidités nocturnes et matinales généralisées à l'ensemble du département enregistrées ces 10 derniers jours.

Localement, des repiquages (sur feuilles et inflorescences) conséquents sont observés, notamment dans des parcelles en défaut de protection.

× **Hérault**

De nouveaux symptômes (quelques foyers primaires et repiquages) correspondants aux épisodes pluvieux orageux des 8 et 9 mai sont observés dans le Biterrois (Sérignan), la Vallée de l'Orb-Lodévois (Hérépian, Clairac), la Basse Vallée de l'Hérault (Gabian, Pézenas), du Montpelliérais (Montaud) et du Nord Montpelliérais (Montoulieu, Vacquières).

La fréquence des parcelles présentant des symptômes est très faible. Les symptômes varient généralement d'une à quelques taches tout au plus par parcelle.

× **Pyrénées-Orientales :**

Les symptômes sur feuilles et sur inflorescences sont toujours visibles et sporulants sur les secteurs de la Plaine, Littoral, Albères, Aspres 1^{ers} coteaux et le Cru Banyuls. De nouveaux secteurs présentent des foyers depuis la semaine dernière comme la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et le Bas Conflent. Les orages annoncés pourront provoquer des repiquages là où les foyers sont apparus.

• **Données de la modélisation (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)**

× **Potentiel système (modélisation arrêtée au 22 mai)**

J = 23 mai	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé est faible à très faible sur toute la région. Très localement il est fort à très fort (Montels-34).	Le Risque modélisé est toujours en diminution à 7 jours. Il passe très faible sur une grande majorité de la région excepté très localement où il va jusqu'à très fort (66 : Laroque, 34 : Olonzac, Quarante, Montels, Pézenas à Mèze et Marseillan)
Contaminations	<p>Une contamination épidémique a été détectée sur la pluie du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 mai sur : Basse Vallée de l'Hérault. <p>Partout ailleurs, compte tenu des données météorologiques, aucune contamination n'a été détectée sur la semaine passée.</p>	<p>Les premières contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 mai sur : Cru Banyuls <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 mai sur : Basse Vallée de l'Hérault, Montpelliérais, Minervois, Plaine Nord Tech, Plaine sud Tech <p>Partout ailleurs, compte tenu des prévisions météorologiques annoncées pour le moment, aucune contamination n'est à prévoir d'ici 7 jours.</p>

Vert : rien à signaler

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations

×

× **Milstop (modélisation arrêtée au 22 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 9 au 15 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 9 au 15 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 9 au 15 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 16 au 22 mai 2022 à partir du	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 16 au 22 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	22-mai	-	01-juin	- 1,9	=
	Carcassonne	-	-	22-mai	-	04-juin	- 2,3	=
	Leucate	-	-	22-mai	-	01-juin	- 2,4	=
	Lézignan	-	-	27-mai	-	02-juin	- 2,7	=
	Narbonne	-	-	22-mai	-	01-juin	- 2,0	=
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	-	- 4,1	=
	Bourdic	-	-	23-mai	-	-	- 3,4	=
	Cardet	-	-	22-mai	-	04-juin	- 3,0	=
	Générac	-	-	22-mai	-	04-juin	- 3,5	=
	Sommières	-	-	22-mai	-	-	- 3,0	=
	Tavel	-	-	22-mai	-	04-juin	- 3,2	=
Hérault	Vauvert	-	-	22-mai	-	04-juin	- 3,0	=
	Olonzac	-	-	-	-	04-juin	- 2,5	=
	Laurens	-	-	-	-	01-juin	- 2,5	↗
	Prades sur Vernazobres	-	-	22-mai	-	04-juin	- 2,3	=
	Béziers	-	-	22-mai	-	31-mai	- 1,8	↗
	Villemagne	-	-	-	-	-	- 3,3	=
	Marseillan	-	-	-	-	30-mai	- 1,9	↗
	Pouzolles	-	-	-	-	01-juin	- 2,6	↗
	Plaisan	-	-	22-mai	-	01-juin	- 1,6	↗
	Saint Jean de Fos	21-mai	Moyen	23-mai	-	01-juin	- 2,2	=
	St Christol	-	-	22-mai	-	-	- 3,0	=
	Frontignan	-	-	22-mai	-	01-juin	- 1,9	=
Valflaunès	-	-	22-mai	-	01-juin	- 2,2	↗	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	22-mai	-	01-juin	- 2,5	=
	Perpignan	-	-	-	-	01-juin	- 2,9	=
	Saint Paul de Fenouillet	22-mai	Moyen	23-mai	-	01-juin	- 2,6	=

Evaluation du risque : La vigne est dans la période de forte sensibilité à la maladie.

Les conditions météorologiques enregistrées entre le 16 et le 22 mai engendrent des contaminations secondaires (repiquages) sur l'ensemble des stations audoises et catalanes, la quasi-totalité des stations gardoises et héraultaises.

Les sorties de ces contaminations secondaires sont attendues à partir du 30 mai.

Suite à la semaine écoulée, l'indice de risque Mildiou est stable pour la totalité des stations de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales. Il augmente dans la moitié des stations du département de l'Hérault.

Attention aux épisodes orageux très localisés et humidités matinales qui peuvent être sources de contaminations.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol, **préserv**er les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Très peu de symptômes repérés cette semaine.

× Gard

La semaine est marquée par une nouvelle vague d'extériorisation de symptômes principalement sur feuilles dans le Bassin Alésien et le Sommiérois notamment. Ils font suite aux pluies du 8 mai et humectations prolongées. Leur fréquence reste faible.

× Hérault

De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais. La maladie est présente dans 39 % des parcelles du réseau.

Ces taches sont découvertes dans tous types de parcelles avec ou sans historique.

Dans de rares situations des Hauts Coteaux, du Biterrois et du Nord Montpelliérais (2 % des parcelles du réseau), des symptômes sont notés sur inflorescences (maximum 20 % de fréquence).

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont visibles au vignoble dans les secteurs des Albères du Vallespir et des Aspres notamment, mais aussi Littoral et Haute Vallée de l'Agly. Leur fréquence reste faible.

Evaluation du risque : le risque augmente notamment dans le Gard et l'Hérault.

Les épisodes pluvieux de la semaine passée peuvent également avoir engendré de nouvelles contaminations ou éventuellement des repiquages lorsque des taches fructifères étaient présentes (pycnides). La sortie des symptômes correspondant à ces dernières pluies est attendue autour du 1^{er} juin. Observer vos parcelles à historique Black rot.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.



Taches de black rot sur feuilles à proximité d'une grappe momifiée
Symptôme de Black rot sur pédoncule

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

• Situation aux vignobles

× Hérault

Présence éparse de symptômes sur feuilles dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Vallée de l'Orb Lodévois et le Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur inflorescences (dessèchement de boutons floraux) sont visibles notamment dans quelques parcelles du secteur des Aspres 1^{ers} coteaux.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Les 1^{ers} glomérules sont dénombrés sur l'ensemble du département avec un niveau assez élevé sur le secteur Est.

× Gard

L'observation des glomérules en pleine floraison est un moyen rapide et efficace pour évaluer la présence et la pression d'eudémis dans les parcelles.

Les observations des glomérules réalisées ce début de semaine indiquent des dépassements de seuil localement très importants. Plus généralement des glomérules sont fréquemment observés dans les zones habituellement sensibles sur l'ensemble du département.



Glomérule sur inflorescence en pleine fleur

× Hérault

Des larves à tous stades sont observées dans les saumurages. Les stades majoritairement observés vont de L3 à L4. Dans certaines parcelles, le seuil de nuisibilité est dépassé avec jusqu'à 195 larves pour 100 inflorescences observées.

De nombreux glomérules sont notés (jusqu'à 195 pour 100 inflorescences observées).

On note globalement une augmentation des effectifs en 1^{ère} génération par rapport à 2021.

× Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes sont toujours visibles sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes vallée et coteaux.

Les glomérules sont visibles sur le secteur de la Plaine, des Aspres 1^{ers} coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly. Leur présence reste moyenne à faible.

× LOB (modélisation arrêtée au 22 mai)

	Glomérules (5% de nymphes) à partir du :	Début du vol de 2 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du
Alaigne	30-mai	
Carcassonne	23-mai	06-juin
Leucate	24-mai	06-juin
Lezignan	21-mai	03-juin
Narbonne	23-mai	04-juin
Bagnols sur Cèze	20-mai	02-juin
Bourdic	22-mai	05-juin
Cardet	22-mai	04-juin
Générac	22-mai	03-juin
Sommières	19-mai	31-mai
Tavel	22-mai	03-juin
Vauvert	21-mai	04-juin
Olonzac	19-mai	30-mai
Laurens	23-mai	04-juin
Prades sur Vernazobres	22-mai	03-juin
Béziers	21-mai	03-juin
Villemagne	27-mai	
Marseillan	19-mai	01-juin
Pouzolles	21-mai	02-juin
Plaissan	18-mai	29-mai
Saint Jean de Fos	18-mai	30-mai
St Christol	20-mai	31-mai
Frontignan	22-mai	03-juin
Valflaunès	23-mai	04-juin
Laroque des Albères	14-mai	26-mai
Perpignan	12-mai	24-mai
Saint Paul de Fenouillet	27-mai	

Évaluation du risque : La pleine floraison est le moment idéal pour évaluer la pression du ravageur car les glomérules sont facilement observables.

Pour suivre correctement le vol de 2^{ème} génération, changer les glues et les capsules dans les pièges.

• Pyrale du Daphné (*Cryptoblabès gnidiela*)

× Aude

Les captures de papillons continuent sur le secteur du Littoral-Corbières avec une légère augmentation.

× **Gard**

Des papillons sont observés dans les pièges du réseau. Les captures sont globalement faibles (1 à 10 papillons par semaine) mais régulières pour un début de saison. Elles peuvent être localement plus importantes (25 à 50 papillons en 1 semaine) à très importantes (50 à 100 papillons). De fortes captures sont observées dans un secteur habituellement non sensible (Vallée du Rhône Nord).

× **Pyrénées-Orientales**

Les 1^{ers} papillons sont relevés dans les pièges.

Evaluation du risque : les conditions climatiques actuelles (chaleur et humidité) sont favorables au développement de la pyrale

• **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Gard**

Le ravageur est observé localement dans le sud de la Vallée du Rhône. Les larves de différents stades sont notées (de 0,8 à près de 3 cm). La fréquence des inflorescences touchées est de 25 %. Un tel niveau d'infestation n'a pas été vu depuis de nombreuses années.

× **Pyrénées-Orientales**

De grosses larves de plus de 1 cm sont bien visibles sur le secteur de la Plaine Nord Tech (communes Salses, Saint Hippolyte, Espira de l'Agly...). Les dégâts parfois très importants (100 % des ceps avec plusieurs rameaux touchés) sont bien visibles dans de nombreuses parcelles.

Ils peuvent être très importants dans quelques parcelles du secteur.



Dégâts de Pyrale



Larve de Pyrale

• **Ephestia** (*Esphestia sp*)

× **Hérault**

Des larves sont parfois visibles dans les saumurages dans secteur à historique 2021.

EUTYPIOSE

× **Vignoble régional**

La présence de symptômes sur le bois de l'année est visible dans certaines parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant les symptômes afin de faire un recépage en vert l'année prochaine.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble Régional

Des larves de cicadelles sont visibles au vignoble. Les populations sont en augmentation

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est nul.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Cigarier

× Aude

Ce ravageur est toujours observé très localement avec parfois des symptômes très marqués.

Évaluation du risque : Il est globalement faible



Cigarier : adulte

• Ehippigère

× Hérault

Quelques larves sont observées dans de rares parcelles.

Évaluation du risque : Il est nul

• Malcosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa*

× Vignoble régional

Des adultes sont toujours observés dans quelques parcelles du vignoble départemental.

Des dégâts sont localement observés.

Évaluation du risque : Il reste faible



Lachnaia paradoxa

Malcosome du Portugal

• *Metcalfa pruinosa*

× Hérault

Très localement ce ravageur est observé. Les dégâts sont négligeables.

Évaluation du risque : Il reste faible

Méthodes prophylactiques : Il est encore temps de réaliser des lâchers de *Néodryinus* (filets de cocons).

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, PÉRISSAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.